
Pour un autre regard des mutations présentes du syndicalisme sénégalais

Ndiaye Alfred Inis et Tidjani Bassirou, *Mouvements ouvriers et crise économique, les syndicats sénégalais face à l'ajustement structurel*, Dakar, CODESRIA, Série de monographies No.3, 1995, 81p.

Ousseynou Faye*

Deux universitaires sénégalais, militants du Syndicat autonome des enseignants du supérieur (SAES), nous livrent avec la présente monographie les résultats de leurs observations dites participantes, enquêtes de terrain et réflexions sur le mouvement syndical sénégalais. Rédigé à un moment où les batailles revendicatives des travailleurs salariés connaissent une évolution contrastée (p. 44), le texte, de 81 pages (54 pages de dissertation, 21 pages d'annexes et 6 pages de bibliographie), se veut un essai d'interprétation des transformations récentes du mouvement ouvrier dans ses dimensions sociales et politiques (p. 3).

Structurée autour de deux centres d'intérêt relatifs à l'actualité du fait syndical et à la riposte multiforme du salariat sénégalais et des forces syndicalées à l'iniquité des options économiques et politiques des pouvoirs publics (p. 4), l'étude conclut, en dépit de l'expérience négative de lutte unitaire conduite en 1993 par l'Intersyndicale des centrales, à la maturation politique et organisationnelle des syndicats au cours des années 1970-1990 (p. 52). Sa lecture s'avère intéressante car on est en présence d'un modèle de texte équilibré (22 p. et 26 p. pour les 1ère et 2e parties). Mais sa typographie déroutante (titres des premiers chapitres écrits en gros caractères contrairement à ceux des autres subdivisions) et ses innombrables lacunes sont aussi autant d'invites à la lire avec attention.

Une écriture hésitante

Rythmes du discours, constructions stylistiques, orthographe et emploi d'unités lexicales, modes personnels et accords du verbe constituent des points nodaux de l'écriture qu'il convient de prendre en compte pour apprécier la qualité littéraire de la monographie de A. I. Ndiaye et de B. Tidjani.

La ponctuation fantaisiste qui émaille beaucoup de passages du discours et s'exprime sous forme d'emploi inutile, excessif et inapproprié de signifiants typographiques comme les deux points (1), la virgule (2) et le point-virgule (3), altère la lisibilité du texte. Cette altération est induite aussi par de nombreuses maladresses de style (4), l'imprécision dans la formulation de certains propos (5), l'inexactitude de l'orthographe ou le mauvais choix de quelques unités lexicales (6). En outre, les carences dans la conjugaison viennent renforcer la faible qualité littéraire de A. I. Ndiaye et B. Tidjani; elles correspondent essentiellement au non-respect de la concordance des temps (absence du subjonctif là où son emploi s'impose (7) et aux mauvais accords du verbe (8).

Même si on peut être tenté d'absoudre les deux auteurs en expliquant certaines fautes par une relecture et/ou une correction hâtive du texte (9), il n'en demeure pas moins que des efforts devront être encore consentis en matière d'écriture. Le modèle présenté affiche un manque d'assurance de ces derniers dans la production du discours écrit. L'orthographe différenciée du mot gouvernement (10) et la difficulté de trouver une formule d'expression unique propre à rendre compte de l'opération d'abstraction relative à l'option de la baisse modulée des salaires (11) traduisent avec éloquence leur hésitation dans le maniement de la langue française. Cela déteint dans une certaine mesure sur la composition du texte avec la convocation de la fausse transition (p. 42 lignes 13-14) et le contenu scientifique de l'essai.

Des problèmes méthodologiques et cognitifs

A. I. Ndiaye et B. Tidjani, en abordant les sources et techniques de collecte des données empiriques constitutives de la base documentaire de leur monographie, nomment l'interview et l'observation participante. Mais mise à part l'évocation d'ailleurs très furtive du procédé combinatoire des techniques d'investigation nommées (p. 3), aucun renseignement n'est fourni, conformément aux conventions méthodologiques des sciences sociales, sur l'importante question de la mise en œuvre de l'enquête de terrain. Le renvoi à la thèse de A. I. Ndiaye (p. 9, note 5) ne peut combler l'absence d'exposé (même sommaire) de l'échantillon des entreprises et forces syndicales choisies comme lieux et objets d'investigation, des motifs d'un tel choix, etc.

A cette carence, vient s'ajouter la mauvaise présentation de quelques renvois aux travaux bibliographiques consultés et dont le nombre (38) est sans commune mesure avec la longue liste de titres dressée sous forme de bibliographie. Les deux auteurs se trompent (?) dans l'orthographe des patronymes: Hooselitz et Moore 1963 à la note 7 (p. 11) et Hooselitz, B.F.W.E. 1963 à la page 77, oublie (?) de préciser à quel (s) titre (s) renvoie la mention Barbash (1984) des pages 21 (note 13) et 53 ou encore

donnent deux dates de soutenance de la thèse de 3^e cycle de A. I. Ndiaye p.9 (note 5) et 79 (13).

Erreurs, omissions et datations inexactes se retrouvent également dans le discours narratif et interprétatif des auteurs. Entre autres inexactitudes, nous pouvons relever l'idée selon laquelle le plan d'urgence de 1993 bat tous les records en matière de baisse salariale (p. 27), la référence à un gouvernement élu (p. 29) et l'exclusion de syndicats du champ de l'autonomie syndicale du fait de leur proximité (postulée) avec des partis politiques déterminés. Les incidences salariales négatives enregistrées en milieu enseignant à la suite de l'africanisation de l'Université de Dakar en 1971, la pratique institutionnelle de nomination par décret présidentiel des équipes gouvernementales et la centralité du rôle des cadres syndicalistes militants ou sympathisants des partis dits de gauche dans la constitution et le déploiement des groupes syndicaux (identifiés ou non par les auteurs comme forces sociales autonomes), sont occultées. Dans l'étude synoptique du syndicalisme sénégalais (p. 19, notes 11-12), aucune allusion n'est faite au Syndicat démocratique des techniciens du Sénégal (SDTS) ayant pris le relais du Syndicat des ingénieurs et techniciens du Sénégal (SITS) et au Syndicat national des travailleurs des postes et télécommunications (SNPT).

Le bornage chronologique de la lutte triomphale du SUDES (confronté à une crise interne aiguë de décembre 1981 à avril 1984) correspond à la datation inexacte la plus manifeste.

Mais les faiblesses majeures de la monographie découlent du fait que A. I. Ndiaye et B. Tidjani privilégient le recours à un modèle d'analyse mal tropicalisé (théorie duilopienne de la systémique des relations professionnelles) et la reproduction d'un outillage conceptuel peu opératoire du fait de la forte malléabilité, de la mauvaise formulation et de l'absence de définition de nombres d'unités signifiantes (relations professionnelles, syndicalisme de combat, syndicalisme courroie de transmission des partis politiques, syndicalisme bureaucratique de la participation responsable, syndicalisme d'acceptation totale et syndicalisme d'influence, etc.). Ainsi la tendance à produire un discours ritualisé a conduit ces deux auteurs à laisser en friche d'importants axes de réflexion. Ceux-ci ont pour nom: recomposition du mouvement syndical depuis le déclenchement du cycle de l'ajustement structurel en 1979, avec entre autres directions de recherche l'étude diachronique du phénomène de l'intersyndicale, tentatives de redimensionnement des compétences des syndicats et de satisfaction des besoins culturels et professionnels des travailleurs, modalités d'impulsion, de coordination et de conduite des luttes revendicatives unitaires, réajustement des lignes et stratégies d'approches syndicales des partis politiques dits de gauche, etc. Ces données constitutives ou factorielles des transformations récentes du mouvement ouvrier sénégalais dans ses dimensions sociales et

politiques ne peuvent être appréhendées avec pertinence sans une vaste collecte préalable de textes écrits (tracts, communiqués de presse, rapports d'instances...) et oraux (déclarations, interviews, témoignages...) des acteurs sociaux dont les interventions influent sur le devenir du syndicalisme sénégalais. En somme, le temps présent du syndicalisme sénégalais est à revisiter en vue de réussir sa lecture.

* Département d'Histoire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.